

## **Rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement**

---

2 août 2013

Chaque année, comme l'exige l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, le Maire de chaque arrondissement doit présenter à son conseil un rapport sur la situation financière. Ce rapport doit précéder de quatre semaines le dépôt des prévisions budgétaires, ce que nous prévoyons faire lors de notre séance du 10 septembre prochain. Il doit également s'accompagner d'une liste de tous les contrats qui ont entraîné une dépense d'au moins 25 000 \$ depuis la date du rapport précédent. Je dépose donc aujourd'hui deux annexes au présent rapport. La première contient tous les contrats de 25 000 \$ et plus qui ont été accordés par l'arrondissement au cours de la dernière année. La seconde contient la liste de tous les contrats de 2 000 \$ et plus accordés à des contractants dont le total des contrats depuis un an atteint au moins 25 000 \$. Ces deux listes sont disponibles à l'accueil aux citoyens et citoyennes au rez-de-chaussée de la Mairie de Montréal-Nord.

D'ici quelques jours, nous publierons également, dans un journal local de l'arrondissement, un texte qui reprendra les différents éléments du rapport que je vous présente aujourd'hui. En outre, notre site Internet donnera accès à des données complémentaires concernant ce rapport. Et, bien sûr, nous aurons l'occasion de discuter des enjeux financiers et budgétaires de l'arrondissement lors de notre séance du 10 septembre prochain.

L'adoption définitive du budget de l'arrondissement n'aura toutefois lieu qu'après les élections municipales du 3 novembre prochain. C'est alors seulement que le nouveau conseil d'arrondissement finalisera ses choix fiscaux et budgétaires pour 2014, après avoir pris connaissance des orientations de la nouvelle administration municipale et des directives qui seront signifiées aux arrondissements et aux services centraux de Montréal.

Ce rapport constitue le quatrième que notre administration présente à la population et aux partenaires de Montréal-Nord. Comme vous pourrez le constater, la situation budgétaire et financière de l'arrondissement est excellente et reflète l'approche prudentielle que nous avons réussi à maintenir au cours des dernières années. Nos mécanismes de contrôle des dépenses ont permis de dégager des marges de manœuvre

que nous pouvons dédier aujourd'hui à l'amélioration de nos services et de nos infrastructures, mais aussi à la mise en valeur de notre territoire et au développement de l'économie locale.

Dans mon rapport, je vais d'abord faire état de nos résultats pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2012, à la fois dans notre budget d'opérations et dans nos investissements. Ensuite, j'aborderai sommairement l'année budgétaire en cours. Enfin, j'aurai l'occasion de jeter un premier regard sur nos perspectives budgétaires et financières pour l'année 2014, dont nous discuterons lors de la prochaine séance du conseil.

## **Une rétrospective de l'année 2012**

Nous pouvons maintenant disposer des états financiers détaillés pour l'année budgétaire qui s'est terminée le 31 décembre 2012. Ces états financiers ont été dûment vérifiés par le Vérificateur général de la Ville de Montréal.

### **Les revenus de 2012**

Les revenus de l'arrondissement proviennent de trois grandes sources :

- les crédits budgétaires octroyés par la Ville de Montréal ;
- la taxe foncière locale de l'arrondissement ;
- les tarifs perçus par l'arrondissement.

Dans ce rapport, nous traiterons des écarts entre les montants qui avaient été prévus au budget de 2012 et ceux qui ont été finalement perçus. Les données plus détaillées sont présentées dans les documents d'accompagnement que j'ai mentionnés au début de ce rapport.

Les crédits budgétaires octroyés par la Ville de Montréal sont demeurés pour l'essentiel inchangés par rapport à ce qui avait été prévu dans le budget. Toutefois, la subvention accordée pour les bibliothèques s'est accrue de 53 200 \$, alors que l'arrondissement a bénéficié de subventions diverses pour un montant de 25 700 \$.

La taxe locale d'arrondissement a, quant à elle, permis d'amasser 4,5 M\$ en 2012, soit ce qui avait été prévu au budget.

De loin, la principale variation dans les revenus de 2012 provenait de la croissance des permis de construction, qui ont dégagé près d'un demi-million de dollars de plus (494 300 \$) que ce qui avait été anticipé. Cette croissance illustre les efforts concertés qui se poursuivent, à l'arrondissement et chez les acteurs immobiliers, pour profiter de nos avantages de localisation et pour développer le plein potentiel de notre territoire. Ces

revenus supplémentaires ont été dégagés de projets comme la nouvelle phase de construction de condos à l'angle des boulevards Langelier et Maurice-Duplessis, comme le bâtiment de 108 unités de condos actuellement en construction sur le boulevard Pie-IX, aux abords de la future gare Montréal-Nord du Train de l'Est, et comme d'autres projets dans l'arrondissement.

À ces revenus supplémentaires venant des permis sont venus s'ajouter d'autres revenus additionnels provenant de la facturation des travaux de notre Direction des travaux publics (pour un montant de 178 800 \$) et de revenus de location de salles ou d'activités de loisir (qui ont dégagé un excédent de 85 250 \$).

Au total, donc, les revenus réels de 2012 auront dépassé les revenus prévus au budget d'un montant de 837 250 \$.

### **Les dépenses de 2012**

Le principal poste budgétaire de l'arrondissement est bien sûr celui de la rémunération de son personnel, qui comprend à la fois les salaires et les cotisations de l'employeur. Tout au long de 2012, nous avons maintenu un contrôle serré de ces dépenses. Certains départs à la retraite n'auront pas été remplacés. Les retraités ont souvent été remplacés par des travailleurs plus jeunes, moins élevés dans les échelles salariales. Un certain nombre de postes ont été maintenus vacants pendant quelque temps. Au total, ces mesures auront permis de dégager des économies de rémunération de près d'un million de dollars en 2012 (985 000 \$).

D'autres économies ont pu être réalisées au titre des dépenses de déneigement, soit 191 400 \$, mais aussi dans des activités comme la collecte des matériaux secs et des résidus verts, les services professionnels et techniques, les locations et dépenses d'entretien des véhicules et des bâtiments, la non réalisation de certains achats de biens, et ainsi de suite. L'ensemble de ces autres économies se sont élevées à 1 048 050 \$ en 2012.

Au total, donc, les mesures de contrôle des dépenses et les conditions climatiques favorables auront dégagé des économies nettes de dépenses de 2 224 550 \$ pour l'année budgétaire de 2012. Il convient de signaler, toutefois, qu'il s'agit là d'un effort exceptionnel qui a bénéficié d'un contexte favorable et qui ne pourra être maintenu à tous les ans.

## **L'équilibre budgétaire de 2012**

En tenant compte des revenus additionnels de 837 250 \$, d'une part, et des économies de dépenses de 2 224 550 \$, d'autre part, l'année budgétaire 2012 de l'arrondissement de Montréal-Nord se sera donc terminée avec un excédent budgétaire global de 3 061 800 \$. Ces surplus ont été incorporés dans nos réserves et viendront appuyer les efforts de l'arrondissement en matière de développement, de fiscalité et de gestion prudentielle.

## **Les immobilisations en 2012**

Au cours de 2012, l'arrondissement a réalisés plusieurs travaux qui ont été financés dans le cadre de son Programme triennal d'immobilisations (PTI). Parmi ces travaux, on peut citer :

### **Pour nos parcs :**

- la poursuite de la réfection du terrain de soccer dans le parc Henri-Bourassa : (200 000 \$) ;
- la réfection du terrain de tennis à l'école Calixa-Lavallée (100 000 \$) ;
- les travaux d'aménagement dans le parc Gouin (500 000 \$) ;
- l'aménagement d'une aire de repos à la place de l'Harmonie, sur le boulevard Rolland (400 000 \$) ;
- l'aménagement d'un terrain de soccer à surface synthétique dans le parc Ottawa (700 000 \$) ;
- l'aménagement de nouveaux jardins communautaires dans les parcs Oscar et Tardif (500 000 \$) ;
- divers travaux dans les autres parcs (200 000 \$).

### **Pour nos équipements et nos bâtiments :**

- la poursuite du programme d'acquisition de nouveaux véhicules pour remplacer et moderniser la flotte actuelle (1 000 000 \$ – dont la moitié provenait d'une enveloppe transférée à cette fin par la Ville de Montréal) ;
- la rénovation de la bibliothèque Charleroi (1 200 000 \$) ;
- divers travaux de rénovation dans d'autres bâtiments (100 000 \$).

### **Pour nos rues et nos trottoirs :**

- divers travaux de pavage réalisés dans les rues de Montréal-Nord (4 350 000 \$ – dont 3 300 000 \$ provenait d'une enveloppe transférée à cette fin par la Ville de Montréal) ;
- les travaux de pavage sur la rue Charleroi (1 050 000 \$).

Ce sont au total des investissements de 6 500 000 \$ qui ont été ainsi réalisés par l'arrondissement en 2012. À ces montants, il faut ajouter une enveloppe supplémentaire de 3 800 000 \$ qui a été rendue disponible à Montréal-Nord par la Ville de Montréal. En outre, l'arrondissement et la Direction de la gestion stratégique des réseaux de l'eau de la Ville de Montréal ont conclu une entente prévoyant des investissements de 6 547 000 \$ en 2012 sur le territoire de Montréal-Nord. L'ensemble de ces activités a par conséquent généré des investissements de plus de 16,8 M\$ à Montréal-Nord en 2012.

## Un aperçu de l'année 2013

### Les enjeux budgétaires de 2013

Nous ne pouvons évidemment disposer des données définitives sur l'année en cours avant qu'elle ne se termine. Mais il est important de bien situer le contexte dans lequel le budget courant a été adopté et de bien comprendre les enjeux que soulève sa gestion au quotidien.

Rappelons que le budget de fonctionnement de 2013 a été fixé à 44 989 900 \$, ce qui correspondait à une hausse de 1 765 600 \$ par rapport au budget précédent. Parmi les facteurs qui expliquent cette variation, il faut noter :

- L'indexation du budget de dépenses en fonction de l'*Indice des prix à la consommation* (2,2 %) a amené une augmentation de 800 400 \$.
- La Ville de Montréal a apporté une correction positive de 1 704 000 \$ dans les crédits budgétaires versés à l'arrondissement. Cette correction vise à rendre les montants transférés aux arrondissements plus équitables et va se traduire par une augmentation permanente des transferts annuels auxquels a droit Montréal-Nord. Un ajustement additionnel de 15 700 \$ a été versé pour couvrir des coûts de développement.
- La Ville de Montréal a toutefois effectué un prélèvement de 348 100 \$ pour réduire l'impact des nouvelles évaluations actuarielles sur le financement des régimes de retraite des employés.
- Enfin, une autre ponction de 513 600 \$ a été prélevée sur les crédits transférés à l'arrondissement pour compenser les transferts de postes vers les services centraux qui a résulté de la centralisation des activités d'approvisionnement qui a pris effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

En plus de ces ajustements, la Ville de Montréal a procédé en 2013 à l'implantation de la première phase d'une réforme du financement des arrondissements. Pour ce faire, elle a cédé à chaque arrondissement un espace fiscal équivalent à 0,05 \$ par 100 \$ d'évaluation. En contrepartie, elle a diminué d'autant le montant des crédits transférés aux mêmes arrondissements. Si l'effet budgétaire net de ces deux mesures est nul, les arrondissements – Montréal-Nord inclus – en sortent avec une plus grande marge de manœuvre dans la gestion des ressources locales et dans la détermination de leurs priorités budgétaires. Dans le cas de Montréal-Nord, la valeur de cet espace fiscal additionnel s'élève à 2 583 000 \$.

Au total, donc, ces opérations budgétaires ont fait passer les crédits transférés par la Ville de Montréal à l'arrondissement de Montréal-Nord de 36 547 900 \$ en 2012, à 36 314 700 \$ en 2013. La différence de 8 675 200 \$ entre cette dotation et le budget total de 44 989 900 \$ est comblée par les sources locales de revenus, d'une part, et le produit du nouvel espace fiscal cédé, d'autre part.

Avant de conclure sur ce portrait sommaire de notre situation budgétaire en 2013, il convient de souligner les enjeux budgétaires et administratifs que posent, pour l'arrondissement de Montréal-Nord, les processus de centralisation des activités d'approvisionnement et de dotation des ressources humaines qui ont eu lieu au cours de la dernière année. Dans un cas comme dans l'autre, tous les arrondissements ont dû céder d'importantes ressources humaines et financières à la Ville de Montréal, en échange de la promesse que les services offerts par les services centraux seraient à la fois suffisants, rapides et efficaces.

L'expérience à ce jour montre que ce processus de centralisation ne produit pas encore les résultats espérés. Notre arrondissement continue de faire face aux mêmes exigences de qualité des services et d'efficience des opérations. Toutefois, au cours de la dernière année, il a dû transférer des ressources importantes aux services centraux de la Ville dans les domaines de la dotation du personnel et de l'approvisionnement en biens et services. Or, ces services centraux n'ont pas encore été en mesure de répondre à nos besoins rapidement et efficacement, ce qui nous occasionne des problèmes dans l'organisation de nos propres activités.

Nous allons donc profiter de la mise en place d'une nouvelle administration montréalaise, après l'élection du 3 novembre, pour souligner ces difficultés, de concert avec nos collègues des autres arrondissements, et pour voir à ce que les correctifs appropriés soient rapidement apportés.

Malgré tout, l'évolution de nos revenus et de nos dépenses en 2013 demeure dans l'ensemble conforme aux prévisions budgétaires. Nos réserves sont par ailleurs suffisantes pour faire face aux imprévus. À moins que Dame Nature ne nous réserve des surprises importantes, l'arrondissement devrait par conséquent terminer l'année 2013 en situation d'équilibre budgétaire.

### **Les investissements municipaux en 2013**

L'année 2013 est marquée par une intensification des efforts pour entretenir, rénover et améliorer nos infrastructures locales et nos équipements collectifs. Au total, un montant de 10 800 000 \$ aura été investi, au 31 décembre prochain, pour compléter des travaux amorcés en 2012 et pour réaliser ceux que nous avons prévus pour 2013 dans notre PTI.

À ce montant il faut ajouter une enveloppe additionnelle de 4 600 000\$ qui nous a été attribuée par la Ville de Montréal pour 2013. De ce montant, additionnel, 2 600 000 \$ seront investis dans les rues de l'arrondissement. Le solde de 2 000 000 \$ sera partagé entre l'acquisition de véhicules (720 000 \$) et des investissements dans les parcs et bâtiments de loisirs de Montréal-Nord (1 300 000 \$).

Les principaux projets qui auront été réalisés et amorcés en 2013 sont les suivants :

**Pour nos parcs :**

- les travaux d'aménagement des parcs et de jardins communautaires dans les parcs Oscar et Tardif (1 800 000 \$) ;
- les travaux d'aménagement dans le parc Ottawa (800 000 \$) ;
- les travaux d'aménagement du nouveau parc Racette (300 000 \$) ;
- l'installation d'exerciseurs dans les parcs Eusèbe-Ménard, Aimé-Léonard et Sauvé (400 000 \$) ;
- divers travaux dans les autres parcs (parcs Primeau et Pilon) et l'installation de mobilier urbain (700 000 \$).

**Pour nos équipements et nos bâtiments :**

- la finalisation des travaux de rénovation de la bibliothèque Charleroi (200 000 \$) ;
- les travaux de rénovation à la bibliothèque Henri-Bourassa (300 000 \$) ;
- la finalisation des travaux de réfection de l'aréna Henri-Bourassa (100 000 \$) ;
- les honoraires professionnels pour la rénovation du Centre des loisirs (500 000 \$) ;
- l'achat de véhicules lourds pour la voirie (600 000 \$) ;
- l'achat d'ordinateurs (100 000 \$).

**Pour nos rues et nos trottoirs :**

- la poursuite de la phase III de la rue Charleroi (400 000 \$) ;
- divers travaux routiers dans plusieurs rues de Montréal-Nord (3 000 000 \$) ;
- la réfection des trottoirs et de la rue Jean-Meunier (200 000 \$).

**Pour l'aménagement de notre territoire :**

- les projets de verdissement du Quartier 21 (pôle commercial Pascal-Lapierre) (700 000 \$) ;
- la préparation de notre plan local de déplacements (100 000 \$) ;
- les honoraires professionnels pour l'aménagement du boulevard Pie-IX (100 000 \$) ;
- divers projets liés à l'aménagement et au développement du territoire (Bureau de projets) (500 000 \$).

Il faut enfin ajouter les investissements liés au Fonds de l'eau : l'entente entre l'arrondissement et la *Direction de la gestion stratégique des réseaux de l'eau* de la Ville de Montréal prévoit des investissements de l'ordre de 4 750 000 \$ en 2013 sur le territoire de Montréal-Nord. En additionnant les investissements de notre PTI à ceux de l'enveloppe additionnelle et au Fonds de l'eau, ce sont plus de 20 M\$ qui auront été investis dans Montréal-Nord d'ici la fin de l'année en cours.

## Les perspectives pour 2014

### Les enjeux budgétaires pour 2014

Compte tenu qu'une nouvelle administration entrera en fonction à la Ville de Montréal après le 3 novembre prochain, les autorités compétentes ont décidé de reporter à plus tard la mise en œuvre de la deuxième phase de la réforme du financement des arrondissements. Par conséquent, les modifications apportées en 2013 – incluant la cession d'un espace fiscal correspondant à 0,05 \$ par 100 \$ d'évaluation – seront maintenues, mais les mesures prévues pour 2014 seront reportées à 2015.

Le Service des finances de la Ville de Montréal est donc à préparer un budget *pro forma* qui ne sera soumis à la considération du Comité exécutif et du Conseil municipal qu'après l'élection du 3 novembre. Cette procédure a pour effet que notre conseil d'arrondissement aura à se réunir en décembre pour finaliser ses choix budgétaires et ses orientations fiscales.

La préparation de notre budget de 2014 devra donc se faire avec grande prudence, d'ici à ce que nous puissions connaître les directives finales. En outre, un nouveau Rôle triennal d'évaluation – qui établit les valeurs foncières utilisées pour comptabiliser les revenus fiscaux – sera déposé à la mi-septembre. Nous devons par conséquent attendre les données détaillées de ce rôle avant de fixer le taux de notre taxe locale.

Au niveau des dépenses, à l'instar de tous les arrondissements, nous travaillons donc sur un budget de croissance zéro pour 2014. Les enveloppes qui nous ont été attribuées pour les transferts venant de la Ville de Montréal ont été établies sur cette base et ne sont susceptibles d'être modifiés qu'après le 3 novembre.

D'autres modifications à caractère technique auront une incidence sur l'évolution de nos dépenses :

- Notre dotation budgétaire de 2014 sera réduite pour tenir compte des ajustements résultant des politiques d'équité salariale à l'échelle de la Ville de Montréal.
- Des modifications aux méthodes comptables utilisées pour le calcul de la TVQ sur les dépenses de l'arrondissement viendront réduire le montant de nos dépenses, sans toutefois affecter notre pouvoir d'achat.
- Une autre ponction sera effectuée pour la récupération, par la Ville de Montréal, des économies générées, selon elle, par la centralisation des activités d'approvisionnement.

Les données détaillées sur le budget de 2014 seront déposées et discutées lors de notre séance du 10 septembre. Toutefois, compte tenu du gel budgétaire et des modifications proposées à ce moment-ci par la Ville de Montréal, il est à prévoir que les transferts centraux destinés à Montréal-Nord connaîtront une légère diminution.

Voilà pourquoi il est important de maintenir à ce moment-ci une grande prudence dans la préparation de notre budget d'opération. Toutes nos directions sont appelées à passer en revue l'ensemble de leurs dépenses pour répondre à des exigences sévères tout en maintenant les services à la population de Montréal-Nord, d'une part, et en se conformant à des règles de gestion de plus en plus exigeantes et contraignantes, d'autre

part. La réconciliation de tous ces défis dans un budget équilibré va s'avérer un défi majeur au cours des prochains mois, mais aussi tout au long de 2014.

## **Les investissements de l'arrondissement pour 2014**

Le 11 juin dernier, notre conseil d'arrondissement a adopté le Programme triennal d'immobilisations de Montréal-Nord pour les années 2014 à 2016. Les investissements prévus dans ce PTI pour l'année 2014 s'élèvent à 3 283 000 \$, et seront financés par emprunts du même montant, à la charge des contribuables. Ces investissements ont été ventilés sur la base suivante :

- Notre programme de réfection de notre réseau de voirie se poursuivra en 2014, incluant :
  - 200 000 \$ pour les rues collectrices ;
  - 1 000 000 \$ pour les autres rues de l'arrondissement.
- L'effort de réaménagement des parcs de l'arrondissement se poursuivra, à hauteur de 1 322 000 \$.
- Nous poursuivrons nos investissements pour moderniser notre flotte de véhicules, pour un investissement de 300 000 \$.
- Notre Bureau de projets recevra une enveloppe de 461 000 \$ pour financer divers projets d'aménagement du territoire et d'amélioration de nos services.

Il est trop tôt pour savoir sur quels montants nous pourrions compter, comme pour les années précédentes, en provenance de la Ville de Montréal et du fonds de l'eau. Toutefois, 2014 constituera une année charnière pour le réaménagement complet du carrefour Henri-Bourassa et Pie-IX, dont les travaux se poursuivent depuis plusieurs mois déjà. Ce projet, conçu en grande partie par nos équipes locales, sera financé par le Programme triennal d'immobilisations de la Ville de Montréal. Comme nous pouvons le constater tous les jours en circulant dans le secteur, il s'agit là d'une intervention d'envergure qui va constituer un fait saillant des investissements municipaux dans Montréal-Nord pour l'année 2014.

## **Mot de la fin**

En terminant, j'aimerais remercier tout notre équipe de direction, nos professionnels et notre personnel dévoué, avec qui nous réussissons à gérer chaque année cet arrondissement avec compétence et célérité. Merci enfin à mes collègues conseillers qui, par leur talent, leur passion et leur engagement, nous permettent de faire les bons choix, de prendre la bonne direction.

Le maire de l'arrondissement de Montréal-Nord,

Gilles Deguire